



La certification **NF Environnement** **Ameublement**

EN QUELQUES MOTS...

Symbole d'un engagement fort de la part des industriels, NF Environnement Ameublement se distingue en tant qu'unique écolabel français du secteur de l'ameublement. L'adopter reflète clairement la volonté du fabricant de prendre en considération les enjeux environnementaux à chaque étape de la fabrication, depuis l'approvisionnement jusqu'à la distribution, tout en intégrant des perspectives de recyclage. NF Environnement Ameublement intègre des critères rigoureux qui conjuguent protection de l'environnement, santé des utilisateurs, et performance d'usage.

PRODUITS CONCERNÉS

Tous les secteurs de l'aménagement intérieur sont concernés par cette certification :

- Maison (cuisine, salle de bain, salon, literie...)
- Entreprise (bureau, sièges, rangement...)
- Collectivités (crèche, éducation, santé...)
- Meubles techniques (ateliers...)

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Les critères environnementaux sont exigeants, avec une approche globale qui prend en compte tout le cycle de vie du meuble. NF Environnement Ameublement est ainsi particulièrement protectrice.



Environnement



Durabilité



Santé



Sécurité



Qualité
d'exécution

AVANTAGES ET GARANTIES



Pour les utilisateurs : C'est l'assurance d'utiliser du mobilier respectueux de l'environnement et de la santé des utilisateurs tout en bénéficiant d'un niveau de sécurité élevé.



Pour les fabricants : Engagés dans cette démarche volontaire, vous valorisez la qualité de vos produits, votre savoir-faire d'entreprise et votre maîtrise industrielle. Bien connue des acheteurs individuels et collectifs, cette marque est pour eux une vraie réassurance.



Pour les distributeurs : Le mobilier certifié facilite la prise de décision des acheteurs institutionnels et privés. Les entreprises, les collectivités comme les grands comptes, publics et privés, font confiance à la réputation d'exigence et d'impartialité de FCBA !

FCBA, ORGANISME CERTIFICATEUR

Un meuble certifié doit être durable. C'est pourquoi il subit des essais de performance pour répondre aux exigences techniques de l'écolabel. Puis, lors d'audits sur site, l'Institut Technologique FCBA – organisme indépendant et impartial – s'assure que l'entreprise est capable de fabriquer les produits de manière constante et respecte les exigences environnementales. **Exemples de critères et d'essais réalisés :**

○ **Qualité de l'air intérieur :**

Mesurer en chambre les émissions de composés organiques volatils comme le formaldéhyde

○ **Durabilité du plan de couchage d'un matelas :**

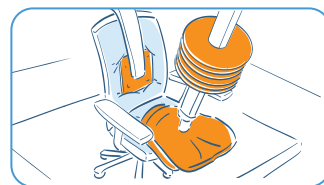
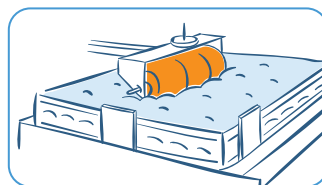
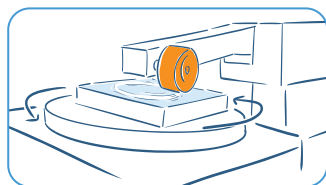
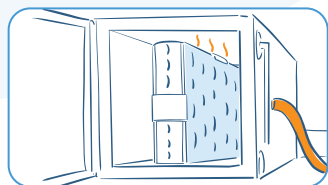
Simuler les efforts sur un matelas d'une personne qui se repose et se retourne

○ **Performance des revêtements :**

Évaluer la résistance à l'abrasion des composants en effectuant une usure

○ **Durabilité de l'assise et du dossier d'un siège :**

Évaluer le comportement du siège soumis aux contraintes d'une personne qui s'assoit puis s'adosse



En savoir plus sur la marque

